

Activités de concession de licences des PME: éléments communiqués par les titulaires de marques de l'UE

Résumé analytique



RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Les actifs de propriété intellectuelle jouent un rôle de plus en plus important dans la stratégie des entreprises en raison des profits plus élevés qu'ils sont susceptibles d'engendrer et de la valeur ajoutée qu'ils peuvent créer. Ils ont donc une certaine valeur, tout comme les autres actifs d'une entreprise. Toutefois, il peut être difficile de quantifier cette valeur, et la question de l'évaluation des actifs de propriété intellectuelle reste un obstacle majeur à ce que les DPI puissent être considérés comme des actifs négociables. Une marque est un type de DPI qui contribue à la création de l'image de l'entreprise et souligne son caractère distinctif sur le marché. Il ressort du rapport de l'EUIPO et de l'OEB sur les contributions des secteurs à forte intensité de DPI⁽¹⁾ que les industries qui utilisent intensivement les marques sont celles qui apportent la contribution la plus importante à l'économie de l'UE, en générant 30 % de l'emploi (directement ou indirectement) et 37 % du PIB de l'UE.

Le détenteur de la marque peut s'en servir pour conférer une identité à ses produits ou à ses services, ou peut autoriser une autre entreprise (titulaire d'une licence) à utiliser la marque en échange d'un avantage économique. La concession de licences sur une marque est donc un moyen de tirer un bénéfice économique des DPI. Le présent rapport détermine la valeur du stock de marques d'une entreprise sur la base des caractéristiques observables d'un échantillon de PME qui possèdent des marques de l'UE (MUE) et les concèdent sous licence à d'autres sociétés. La valeur capitalisée de la marque est ensuite estimée comme étant le revenu total escompté de la concession de licences au cours de sa durée de vie économique.

Une enquête auprès des PME qui détiennent des MUE fait apparaître que 7,5 % d'entre elles ont concédé des licences à d'autres sociétés au cours de la période 2013-2017. En outre, cette enquête montre que les recettes moyennes annuelles provenant des licences sur les MUE sont estimées à 64 924 EUR par entreprise (soit 5,7 % du chiffre d'affaires moyen des PME européennes) au cours de la période 2013-2017. Les recettes annuelles tirées de la concession de licences par l'ensemble des PME de l'UE sont donc estimées à 1,9 milliard d'EUR.

D'après le registre de l'EUIPO, la durée de vie moyenne d'une MUE enregistrée par une PME est de 20 ans. Sur cette base et compte tenu des résultats de l'enquête, la valeur capitalisée brute des MUE concédées

(¹) EUIPO/OEB, «Les secteurs à forte intensité de DPI et les résultats économiques dans l'Union européenne». Rapport d'analyse sectorielle», septembre 2019. Troisième édition (rapport complet en anglais: «IPR intensive industries and economic performance in the European Union. Industry-level analysis report»).

sous licence par les PME sur l'ensemble de leur durée de vie escomptée est estimée à 38 milliards d'EUR, soit 1,3 million d'EUR par entreprise concédant la licence.

L'enquête montre également que les PME du secteur des services sont plus susceptibles de concéder des licences sur leurs MUE et de tirer des recettes plus élevées de ces activités, tant en termes absolus que par rapport au chiffre d'affaires moyen de toutes les PME.

Activités de concession de licences des PME: éléments communiqués par les titulaires de marques de l'UE

